



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Rapport du Commissaire à la santé et au bien-être – Les rapports s’accumulent, mais les actions se font attendre

Québec, le 19 janvier 2022 – L'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) a pris connaissance du rapport du Commissaire à la santé et au bien-être (CSBE) déposé aujourd'hui qui, sans grande surprise, fait état de constats dénoncés par l'AREQ depuis longtemps : leadership insuffisant pour apporter un éclairage sur la situation des aînés dans la prise de décision gouvernementale, recours important au privé avec absence d'encadrement, manque de ressources financières et humaines, ainsi que la mobilité de la main-d'œuvre.

« Ce rapport du CSBE ne fait que confirmer ce qu'on savait déjà et ce qui a été révélé par d'autres enquêtes et rapports dans le passé. Cela s'ajoute à plus d'une vingtaine d'autres rapports qui s'accumulent sur les tablettes, qui prennent la poussière et dont nous attendons toujours un réel plan d'action pour remédier aux problèmes », souligne Lise Lapointe présidente de l'AREQ.

Des solutions, il y en a, mais les actions ne suivent pas

Si les recommandations du CSBE doivent être prises en compte, il en va de même pour les recommandations de tous les rapports rendus publics dans les dernières années. Au début de la pandémie, [l'AREQ avait recensé 17 rapports et 153 recommandations pour améliorer les conditions de vie des aînés](#). Or, seulement 10 % de ces recommandations ont été appliquées, ce qui explique en partie la dégradation des soins aux aînés et l'hécatombe de la première vague.

« Trop souvent, la partisanerie l'emporte sur le bien commun quand vient le temps d'agir pour améliorer les conditions de vie des aînés. Or, le défi démographique du Québec est trop important pour garder la tête dans le sable. Il est plus que temps qu'on entreprenne un chantier non partisan pour mettre en place des solutions efficaces, pérennes et souhaitées par les aînés, pour les aînés d'aujourd'hui et de demain », ajoute Mme Lapointe.

Le défi démographique est à nos portes

Rappelons qu'en 2030, dans seulement huit ans, le quart de la population sera âgée de 65 ans et plus. C'est une bonne nouvelle, car cela signifie que l'espérance de vie a augmenté. Néanmoins, il y a un défi démographique réel, car il y aura inéluctablement une croissance des besoins en soins à domicile et en hébergement. Si nous ne sommes pas en mesure actuellement d'offrir de la dignité aux personnes aînées en perte d'autonomie, comment pouvons-nous espérer mieux dans huit ans si on ne fait rien?

« Les solutions ont été exprimées à maintes reprises par des experts et des professionnels du milieu. Les aînés ont aussi exprimé maintes fois leur souhait de pouvoir rester dans le domicile de leur choix et y recevoir des services et des soins le plus longtemps possible. Il est crucial d'agir dès maintenant », conclut Mme Lapointe.

À propos de l'AREQ

Fondée en 1961, l'Association des retraitées et des retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) compte plus de 60 000 membres dans l'ensemble des régions du Québec. L'AREQ est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

-30-

Source : Samuel Labrecque, conseiller en communications
Cell : 418 802-1357 / Courriel : labrecque.samuel@areq.lacsq.org